

**COPIE NON OFFICIELLE.
À ÊTRE ENTÉRINÉE PAR LE CONSEIL
À LA SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE PROCHAIN**

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, SIÈGE CE
4 NOVEMBRE 2024 À 19 H, AU 1245, RUE PRINCIPALE,
SAINT-ALBERT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
DOMINIQUE POULIN, MAIRE.**

Sont présents à cette séance:

M. François Gosselin	Conseiller numéro 2
M. Jean-Philippe Bibeau	Conseiller numéro 3
M. Nicolas Labbé (dès 19 h 45)	Conseiller numéro 4
Monsieur Francis Lacharité	Conseiller numéro 5
Madame Diane Kirouac	Conseillère numéro 6

Participe à distance via la plateforme Teams
Madame Pascale Boilard Conseillère numéro 1

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Dominique Poulin, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

Ordre du jour

1. Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt et adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 octobre 2024;
3. Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2024 et du journal des salaires du mois d'octobre 2024;
4. Période de question de l'assistance;
5. Offre de service d'une ressource pour le comité de mise à jour des règlements municipaux en urbanisme;
6. Résolution : adoption d'une Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue française ;
7. Résolution : TECQ 2024-2028, 1^{re} programmation ;
8. Résolution : appel de service d'une firme d'ingénierie pour l'ajout d'un lit de séchage touchant l'assainissement des eaux usées ;
9. Résolution : ressources humaines 2025;
10. Achat d'un poêle extérieur;
11. Résolution : entente avec le Parc d'agilité canine;

12. Résolution : limite de vitesse dans le nouveau quartier résidentiel;
13. Résolution : augmentation de la marge de crédit du compte courant;
14. Avis de motion, projet de règlement sur les séances du conseil ;
15. Avis de motion, règlement du traitement des élus municipaux ;
16. Adoption du calendrier des séances du conseil 2025 ;
17. Points d'information;
18. Lecture de la correspondance et suivi de dossier;
19. Affaires nouvelles de l'assistance;
20. Questions diverses;
21. Levée de la séance ordinaire du 4 novembre 2024.

OUVERTURE

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

MOT DU MAIRE

Du 3 au 9 novembre inclusivement se déroule la Semaine nationale des personnes proches aidantes. Il s'agit d'une campagne nationale qui vise à souligner l'apport essentiel des proches aidants à la fois sur les plans humain, économique et de la santé publique. Il salue les citoyennes et citoyens de Saint-Albert qui agissent comme personnes proches aidantes.

Jour du souvenir

Le week-end du 11 novembre, Jour du Souvenir, approche à grands pas. Pour certains ce sera un jour férié. Le traité de l'armistice de 1918 a été signé le 11 novembre mettant fin provisoirement aux combats de la 1^{re} guerre mondiale (1914-1918).

Le jour du souvenir, nous rappelle que la paix est fragile. Depuis plusieurs années la municipalité participe à la commémoration de l'armistice organisée par la Légion Royale Canadienne, qui se déroule à Victoriaville. À nouveau cette année, c'est Mme Diane Kirouac qui est déléguée pour représenter Saint-Albert.

Résultat fête Halloween

Dans le cadre de la fête de l'halloween, le comité des loisirs a tenu une activité sur le terrain du parc municipal. Plusieurs citoyens ont répondu à l'appel en installant leur table pour distribuer friandises et joie de vivre qui ont de toute évidence plu à tous les visiteurs grands et petits. Ce même soir au parc, ils étaient nombreux à sillonner les rues de la municipalité.

Il souligne l'implication d'organismes qui ont monté une table et ont apporté un vent de plaisir pour tous. Ça faisait longtemps que ça n'avait pas bougé comme ça l'halloween à Saint-Albert.

Lancement d'un livre

Un citoyen de Saint-Albert, âgé de 75 ans, M. Robert Boulanger, lancera son 1^{er} livre le jeudi 7 novembre. Le livre intitulé « Mémoire du portage anguleux » relate des souvenirs de sa vie. La Municipalité a convenu de soutenir ce lancement qui se tiendra au local Georges Lacharité à 19 h.

Achat d'un tracteur

À la suite de l'adoption de la résolution 2024-10-222 en octobre dernier, la Municipalité a procédé à l'achat d'un tracteur au coût de 71 500 \$.

L'analyse des coûts engendrés pour les services récurrents en sous-traitance et l'analyse des besoins ponctuels auxquels il faut répondre, confirment que ce nouvel équipement apportera plus de flexibilité dans nos opérations.

Rencontre citoyenne le 19 octobre dernier

Une trentaine de personnes ont assisté à la présentation des orientations que veut se donner le conseil au cours des prochaines années. On y a parlé de la situation financière et budgétaire de la municipalité, des enjeux et défis qui nous attendent et comment nous envisageons les aborder au cours des prochains mois et années. Au cours des prochaines parutions du journal un compte rendu sera fait. Prenez note également que la tenue d'une 2^e séance d'information pourrait avoir lieu si on nous en fait la demande.

Service incendie de Warwick

Le 16 octobre dernier, notre directeur général, notre responsable aux travaux publics de la municipalité et moi avons rencontré M. Mathieu Grenier, directeur du service incendie de Warwick. Plusieurs sujets d'intérêts ont été abordés. Comme plusieurs fausses alertes proviennent de Saint-Albert, le conseil entend sensibiliser les citoyens afin d'améliorer le service incendie qui nous est offert.

Bonne séance à tous.
Dominique

2024-11-226

1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-227

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-228

3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2024

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2024 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 163 394,74 \$;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil le journal des salaires pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2024 de la Municipalité de Saint-Albert;

Considérant que les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

Considérant que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles et des autorisations de paiement de compte en regard des décisions prises dans le cadre de séances précédentes;

Considérant que le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du 1^{er} au 31 octobre 2024 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant 163 394,74 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

Que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil;

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce 4 novembre 2024

François Gardner, directeur général et greffier-trésorier

2024-11-229

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est soulevée parmi les citoyens présents.

2024-11-230

**5. OFFRE DE SERVICE POUR LE COMITÉ DE MISE À JOUR
DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX EN URBANISME**

Le directeur général présente trois soumissions reçues en provenance de La Boîte d'urbanisme de Victoriaville et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Après discussion, considérant que la MRC doit adopter éventuellement un nouveau schéma d'aménagement du territoire et que celui-ci aura un impact sur certains règlements municipaux, il est convenu de reporter ce projet à plus tard.

2024-11-231

**6. DIRECTIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE
QUE LA LANGUE FRANÇAISE**

ATTENDU QUE le 1^{er} juin 2022, la Loi sur la langue officielle et commune du Québec a été sanctionnée et a ainsi modifiée la Charte de la langue française;

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} juin 2023 cette loi s'applique aux organismes municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Albert doit, conformément aux dispositions de l'article 29.11 de la Charte. Adopter une directive dictant les règles de conduite applicables en matière linguistique au sein de son organisation et les exceptions admissibles;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que la Municipalité adopte sa Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle;

Que la présente directive entre en vigueur dès maintenant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-232

7. TECQ 2024-2028, 1^{RE} PROGRAMMATION

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. François Gosselin et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Albert s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité de Saint-Albert s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le

gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

QUE la municipalité de Saint-Albert approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité de Saint-Albert s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-233

8. APPEL DE SERVICE À UNE FIRME D'INGÉNIERIE – ÉTUDE POUR L'AJOUT D'UN LIT DE SÉCHAGE À LA STATION D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu la confirmation d'un soutien financier dans le cadre de la TECQ 2024-2028;

ATTENDU QUE l'assainissement des eaux usées de la Municipalité nécessite l'ajout d'un lit de séchage qui favorisera la diminution des coûts liés à la vidange des boues;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu

QUE le directeur général de la Municipalité soit autorisé à demander des soumissions auprès de firmes d'ingénierie afin de réaliser une étude qui recommandera la taille et la profondeur d'un lit de séchage pour implantation à la station des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-234

9. RESSOURCES HUMAINES 2025

ATTENDU QUE le conseil municipal a convenu d'ajouter un journalier à la voirie à temps partiel afin de soutenir le responsable de la voirie municipale;

ATTENDU QUE le conseil municipal a convenu de retenir les services de M. Cédric Ouellet pour la préparation du camp de jour 2025;

ATTENDU QUE le directeur général a présenté une proposition visant à établir des échelons salariaux pour les employés non-cadres;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Albert procède à l'embauche d'un journalier à la voirie à compter du 6 janvier 2025 et que celui-ci soit supervisé par le responsable de la voirie, M. Réjean Héon;

QUE la Municipalité de Saint-Albert renouvelle le contrat de M. Cédric Ouellet, comme agent de développement, pour la période du 3 février 2025 au 19 juin 2025 et que celui-ci soit sous la supervision du directeur général;

QUE la Municipalité de Saint-Albert applique dès 2025 la grille des échelons proposée par la direction générale;

QUE les conditions salariales du personnel non-cadres correspondent aux échelons salariaux établis pour chacun de ces employés;

QUE le directeur général et la directrice-adjointe bénéficient, à compter du 1^{er} janvier 2025, de l'augmentation prévue dans leur contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-235

10. ACHAT D'UN POÊLE EXTÉRIEUR

La Municipalité étudie la possibilité d'acquérir un poêle extérieur au bois. Celui-ci serait utilisé lors d'activités qui se déroulent au parc municipal. Un fabricant installé à Disraeli a soumis une offre aux responsables de la Fête de Noël.

Après discussion, une démarche sera entreprise auprès de fabricants locaux afin d'obtenir d'autres soumissions. La Municipalité est aussi en attente, en provenance de l'assureur, de connaître les exigences en matière de sécurité que soulève l'ajout d'un poêle extérieur.

2024-11-236

11. ENTENTE PARC D'AGILITÉ CANINE

ATTENDU QUE les responsables du Parc d'agilité canine souhaitent poursuivre leurs activités en utilisant l'espace situé au Parc municipal;

ATTENDU QUE la présence du Parc d'agilité canine constitue un attrait qui symbolise le dynamisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE le protocole d'entente vise à favoriser la concertation entre les deux parties;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu

QUE le directeur général de la Municipalité soit autorisé à signer le protocole d'entente 2025-2028 qui identifie les engagements de la Municipalité et les obligations du Parc d'agilité canine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-237

12. LIMITE DE VITESSE DANS LE NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Albert a pour objectif de sécuriser la circulation sur son territoire;

ATTENDU QUE dans les domaines de la municipalité la limite permise est de 30 km/h;

ATTENDU QUE la Municipalité désire uniformiser la limite de vitesse dans chacun de ses secteurs résidentiels;

ATTENDU QUE dans le nouveau secteur résidentiel, qui comprend les rues Lacharité, Landry et Tardif se trouvent à proximité une garderie, le parc municipal et l'école;

En conséquence, il est proposé par Mme Pascale Boilard et résolu

QUE la limite de vitesse du nouveau quartier résidentiel soit corrigé et établi à 30 km/h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-238

13. MARGE DE CRÉDIT DU COMPTE COURANT

ATTENDU QUE la marge de crédit du compte courant de la Municipalité n'a pas été augmenté depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE la Municipalité est en attente de recevoir dans les premiers mois de 2025 différents montants provenant notamment de subventions diverses;

ATTENDU QUE la Municipalité désire maintenir ses comptes bancaires à un niveau acceptable;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu

QUE la marge de crédit du compte courant de la Municipalité de Saint-Albert soit augmentée à 390 000 \$ après signature des documents requis par l'institution financière.

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer les documents requis au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-239

14. AVIS DE MOTION : PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Avis de motion est donné par Mme Diane Kirouac, qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement 2024-07 concernant le projet de règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Albert. Une copie du règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-11-240

15. AVIS DE MOTION : PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Avis de motion est donné par M. Jean-Philippe Bibeau qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement 2024-08 modifiant le Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Albert. Une copie du règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, au bureau municipal, durant les heures d'ouverture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-241

16. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2025

Attendu que l'article du Code Municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère M. Francis Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui se tiendront les lundis ou les mardis le cas échéant, et qui débiteront à 19h00 :

Lundi 13 janvier	Lundi 03 février
Lundi 03 mars	Lundi 07 avril
Lundi 05 mai	Lundi 02 juin
Lundi 07 juillet	Lundi 18 août
Lundi 08 septembre	Lundi 06 octobre
Lundi 03 novembre	Lundi 01 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier sera affiché pour consultation conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2024-11-242

17. POINTS D'INFORMATION TRANSMIS PAR LE MAIRE

Le 20 novembre, ce sera la Journée internationale des droits de l'enfant.

Le Camp de jour 2024 s'est soldé par un déficit de 2 170 \$. Les revenus ont représenté 56 357 \$ dont 55 % provenaient des inscriptions. Les dépenses se sont élevées à 58 527 \$ dont 67 % ont relevé des ressources humaines.

Une rencontre a été tenue le mardi 29 octobre avec quelques producteurs agricoles portant sur la gestion du plastique agricole. Ce fut une rencontre instructive.

Le Conseil régional en développement a produit un sondage avec l'objectif de soutenir la participation citoyenne. Les élus sont invités à y répondre.

La Municipalité a convenu d'offrir une formation sur l'entretien des patinoires extérieurs à son responsable de la voirie et son adjoint. Celle-ci se déroulera à Lyster et est offerte par Loisir et Sport du Centre-du-Québec (LSCQ).

18. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

- Emplois d'été Canada : l'appel de demande pour l'été 2025 débutera le 18 novembre prochain. La Municipalité déposera une demande pour un emploi en lien avec le camp de jour.
- Trio étudiant Desjardins, édition 2025 : La Municipalité déposera une demande pour obtenir la présence de deux stagiaires au camp de jour 2025. Le coût est de 1 000 \$. Les Loisirs Saint-Albert déposera également une demande pour l'ajout de deux autres stagiaires.
- Espace Muni, rencontre annuelle des Municipalités amies des enfants (MAE) à Deschambault-Grondines le 15 novembre.
- Copernic : offre de deux ateliers portant sur la sensibilisation aux plantes exotiques et envahissantes et sur la berce du Caucase.
- Association régionale d'auto-neigistes de Drummondville (ARDAD) : demande autorisée de traverse de chemin public sur le 10^e rang.
- Saint-Valère : invitation à l'inauguration de la Bibliothèque Hélène-P.-Hébert le mercredi 6 novembre.
- Diabète Bois-Francs : marche symbolique à Victoriaville le 14 novembre dans le cadre de la Journée mondiale du diabète.

2024-11-243

MOISSON CENTRE-DU-QUÉBEC – DEMANDE DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE Moisson Mauricie-Centre-du-Québec a déposé une demande de financement afin de leur permettre de poursuivre d'offrir des services à la population;

ATTENDU QUE Moisson Mauricie-Centre-du-Québec soutient la Sécurité alimentaire de Victoriaville et que cet organisme rejoint des citoyens et citoyennes de Saint-Albert;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Albert alloue un montant de 100 \$ pour soutenir Moisson Mauricie-Centre-du-Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-11-244

PARTENAIRES 12-18 CENTRE-DU-QUÉBEC – CONTRIBUTION 2025

ATTENDU QUE Partenaires 12-18 Centre-du-Québec est présent dans 21 municipalités rurales et comprend des formateurs qui offrent des services auprès des jeunes;

ATTENDU QUE par l'existence de son Comité 12-18 à Saint-Albert, Partenaires 12-18 Centre-du-Québec effectue un travail d'accompagnement, de formation et de responsabilisation auprès des jeunes citoyens;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Albert alloue un montant de 5 153,30 \$ en 2025 à Partenaires 12-18 Centre-du-Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

19. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Un jeune citoyen invite le conseil municipal à réfléchir sur la possibilité de modifier ses règlements afin de favoriser la construction de minimaison sur son territoire en référence au Sommet de l'habitation tenue en 2022. Il souligne que différentes municipalités québécoises offrent maintenant ce type de construction.

20. QUESTION DIVERSES

Aucune question n'est soulevée.

2024-11-245

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Pascale Boilard de lever la séance ordinaire du 4 novembre 2024 à 20 h 50. La séance est close.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

Dominique Poulin
Maire

François Gardner
Directeur général
Greffier-trésorier